Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contenu de la Gemeure de feu Benjamin P. Howell. - Me 946 rue Robin, coin Constance.

A l'encan, MARDI, 2 mai, à 11 h. a. m. A l'enean. MAHDI, 2 mai, à 11 h. a. m

L capreur, Bareau 404 rus C grondelet.

Dans l'affaire de la Succession du Besjamin F.
Howell, No 86,413 Cour Civile de District
pour la paroisse d'Orléans, conformément à
un ordre de l'Honerable Porter Parker. [age
de ladite Cour, en date du et signé à la Nou
velle-Orieans, Luse. le 15 avril 1911, rendu
dans l'affaire ci-dessus initialée et numéroiée,
fe vendrai à l'enchère publique, se on un
inventible en ci-dessus initialée et numéroiée.
Fiano dit cabinet grand Zmerson ameu.
blements de chambre à coucher en cuéue et
en nover avez armoire à grace b-sant meuble to de Jersey de prem ère qualité. en nover av. carmoire à g ace b-aux meubles de salle à manger, joile commo tité en porce-laine, tene lit en cuivre, ressorts en adler, mateine f.utre lit de plumes, m.roire, cabi

che Jersey de prem ere qualité.
Conditions Comptant, Decât rebuie.
HARRY W FITZPATRICK. 19 avril-19 23 30-mai 1 2

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

Propriété de Valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

Jolie Résidence Simple à 2 Etages,

Deux Terrains Vacants Sar l'Avenue Napoiéon. Succresion de Morace Vallasi. No 92,144—Cour Civile de District pour la parolese d'Orléans—Division E.

TAR FITZPATRICK-DUEN REALTY
L CO—W. H. Fitspairisk, Encanteut, Burean No 328 rus Carondelet—JEUDI. le 18
mai 1911, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, S11 rus Baroune, en vertu
de et conformément à us jugament de l'Hon.
George H. Théard, juge de la Cour Civile de
District peur la paroisse d'Orléans, Division
E. rendu le 23 jun 1910 et signé le 2+ juin
1910, comme il ést amendé par décret de la
Cour Supréuse, dans l'affaire ci-deseus intitude, la propriété suivante sers vendue do, la propriété suivante sera vendue-1º Deax certains lots de terre avec tous les droits, voice, privilèges, servitudes, avants-ges et dependances qui y appartiennent ou de que que façon qui en dèpendent, situés dans le Six ême District de la ville de la Nouvelle-

Oritans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoleon et la rue Berlin., les rues St.George maintenant Howard, et Green, maintenant Li-berté, lesqueis lots aont désignée par les Nos-7 et 8 et couligus et meaurent chacun 30 piede de face à l'avenue Napoléon eur use profondent de 120 pieds, entre lignes égajes et paralieles, de 120 pieds, entre lignas égales et paralisies, étant la propriété acquire par le demandent en règle de la "Municipal Improvement Company, Limited", en versu de l'acte passé le 20 février 1897, pardevant T. G. Spitztaden, aiors un notaire en la Neuvelle-Orléans, et engustré dans le livre des transferts 166, F. 848.

Quatrième District de la ville de la Nogvelle-triéane, da « l'ilet borné par les « nes Brai-Orieans, da si l'ilet borné par les unes Brai-mari Joséphine, Jarkson et Carondelet, lequel-jot est désigné par le lot. No 9 et mesurant 27, 5, 2" de face à la rue Brainard sur une profundeur de 122, 7, 2" entre ligase paral-lèles, étant la même prepriété acquise par le

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2124 RUE BRAINARD.

TOAR FITZPATRICK-DUNN REALTY demandent en règle de la Methodist Epis-co a Church, Fouth. McGehee, chargé en rean No 328 rus Carondelet—JEUDI. le 18 verts de l'acts dats du 22 novembre 1900, mai 1911, à midi, à la Bourse des Pro-priétés Foncières, 311 rus Bargane, en vertu 182. fot 56. Les améderations comprenent une réaidence ampiesa deux étages, conurs comme No. 2126 rue Brainard, contenant vestibu's de reception, saion double, saile à manger, effice peur "Butler," ouisine au res.de chaussex, au premier étage vastibule, quatre chaussex, chambre à bain et cabuset de toilette. Conditions... Un tiers on plus comptant et la

balance du prix en deux palements égaux re-présentés par billets à recevoir, tirés par l'ac-quéreur à son propre ordre et par lui endossée, payables en un et deux aus respectivement de la date de l'adjud cation et portant intérêt an saux de 8 010 par an, de la date jusqu'au palemest. L'acquêreur devant se lier en cas de procès sur les dits bilets ou n'importe quelle partie de cala de payer 5 010 sur le montant de se procès et sussi de promettre de tenir la propriété assurée et de transférer la po'ion d'assurence au porteur du billet ou bi-lets iusqu'an rafamant po los dassorance au porteur du blist ou bi-leta jusqu'au palement final de ce a. L'acte de ven e dévant contenir le pacte de non alienando et toutes les glauses unelles de sécurité, et le palement (évalts billets et in'éré', aussi l'ionoraire d'avocat, les frais des primes d'assurance, e.c., devant être ga-rantis par privilège de vendeur et hypothèque epéciale sur la propriété vendue; la aquérent devant payer au dessus et en plus du montant 2º Un certain let de terre, ensemble avec rante par privilége de rendedeur et hypothèque trouvent, et tout les droits, vo se, privilèges, devant payer an desens et en plus du montant de son enchere toutes les taxes sur la proprieté vendue; les dumontant de son enchere toutes les taxes sur la proprie nuaque façon en dépendant, situé dans le té exig bles en l'année 1911, et déposer 10 tion: l'acte de vente et fins de certificats, sur frais de l'acquereur, pardevant Bussière Bouen, notaire.

MM. Fred Adolph et Walter E. Adolph et MM Carroll, Henderson & Carroll, avocate.
16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANYONOR SUDJOIAIRE

Propriété de Vuleur et Rémunérative Dans le Quatrième District. Splendide Offre pour Placement.

Cette Maison Simple en Bois à 2 Etages,

Bien Construite, No 2817 Rue Tchoupitoulas.

Aussi la Bâtisse Contigné Conne Comme la Crescent Manufacturing Co.

COTTAGE DOUBLE EN BOIS. Nos 3031-3033 rue Laurel, coin de la rue Huitième.

COTTAGE SIMPLE, No 2029 Rue Laurel.

Succession de Mme Joséphine Bernard, Veuve de Nicholas Stauder, et als .. vs. Mme Mary Schaefer.

re ci-descue intit ilée, les propriétée suivantes Premier-Un certain let de terre et amélie remier—Un serials lot de terre et amblio-rations qui s'y trouvent, situé dans le Qua-trième District de cette ville, dans l'ilet No —— (autrefois l'Ilet No quarante sept du geoux Faubourg Livandais) borné par les rus s'Lac-rel Constance (autrefois Live Cak), Septième rei Constance (autrefois Live Cak), Septieme et Huitieme, ledit jot de-terre est de gné par la lettre A sur un plan drassé par H. W. W. Reynolds député-voyer déville, annoxé à un acté de vente par Mme Joséphine Stander et als à Stefano Russo pardevant Benjamin Ury, notaire, le Zime jour d'acet 1908; l'edit lot lettre A d'après ledit plan formant l'encoignure des russ Laurel et Heitten et manuel l'autre et des russ Laurel et Heitten et manuel l'autre et des russ Laurel et Multichee, et mesurant vingt.neuf piede et deux pouose de face à la rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond eur nno profondeur et faç sée à la drie rue Huitleme, de soixante-quatre piede entre lignes

Ledit lot A est composé de la portion de Ledit lot A est composé de la portion de daçade des lots désignés aur un plan de Henry Mochausen, voyer daté de 4 mars 1844, et adéposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dutétiet.

Les améliorations comprennent un cottage dechie connue comme Ses 3031.2023, rue dechie con de la rue Huitième, contenant 3 cambres et cuisine, citerne, etc., de chaque té.

so. Deuxième—Un certain lot de serre et amé Denzième—Un certain lot de serre et amé.

liorations qui s'y trouvent, situé dans le méme District et list que le lot en coci desaus
premièrem nt décrit, désigné sur le pac ciavant montienné par B. W. W. Esynolds, député-voyer de ville de la dare du 30 mal 1908,
par la lettre B, ledit lot lettre B est contign,
au lot lettre A, ci-desaus mentionné, et mesurant d'après ledit plan dix huit pieds quatre pouces sur ladits rue Laurel, la même mesure n n largeur sur la ligne du fond, sur une pro-

No 96,134—Ceur Civile de Metriot pour la paroisse d'Orisans—Division A. No 195, 134—Cour Civile de Matriot pour la paroisse d'Orléans—Division A.

DAR RITZPATRICK-BUHH BRALLTY
CO. W. A FITZPATRICK Recan:

Leur—Bureau Bio 338 rue Carbudelet.—JEU:
DI. le 11 mai 1911, à midi. à la Heurse des
Propriétés Fonzieres, No 211 rue Beronne.

en vertu de st conformément à un lugement:
de l'Hos. T. C. W. Elile, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Division A. le lugement randa et lu en Cour

euverte le 37 mars 1911, de jagement signé
en Conr cuverté le 31 mars 1911, dans l'esfair
re ci-deseus initi siés, les propriétés anyantes. cion notarre, par les Mes 11 et 12 dudis ilet.

Les améliorations comprennent un cotroge
simple 2 connu comme No 3029 rus Laurei,
contenant 3 casmbres et cuisine, citerne, etc.
Trois:ème—Trois certains lots de tarre et
améliorations qui s'y trouvent: situés dans le
Quatrième Dis rict de cette villa, dans l'ilet
N 51 A, bornés par les rues Tchoupttoulas.

Washington N.51 A. bornée par les rues Tokoupitouias. Washingt m. Sixième et Livandais, lesquels lots de terre sout désignée par les Nes 27, 28 et 29 du dit let et mesurent ensemble quatre-vingt doute plede, un pouce et trois lignes de fase à le rue Thoupitoulas, quatre-vingt dix plede en largeur dans le fond sur cent onse pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Sixième et cent tronte pieds, mit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Washington, le tout d'après un plan dressé par A. Cataing, architecte, lo 16 janvier 1834, une copie duquel est annexée à un acte pacaé pardevant Omer Villeré, noraire, le 21ième jour de février 1834 et aussi d'après un devis d'arpenage dressé par Albert G. Blanchard, dépentage dressé par Albert G. Blanchard, de-puté-voyer de vide, le 29 août 1884, le certi-ficat du quel est annexé à un acte de veuse par George Scheurmann à Nicholas Stauder, pas-sé perdevant Charles J. Théard, notaire, le 22 mars 1886.

Les améliors ions comprennent une résiden-Les améliorations comprennent une résiden-ce simple en bois à deux étages, contenant au me No 2817 rue Tehoupitoulas, contenant au premier étage 4 chambres, chambre à bailà, vestibule, g.z., escaller dans le fond; au rea-de-chauseée 4 chambres, cuisine office, gaz et vestibule; anast contigué à la bâtisse connue comme la Greecent Manufacturing (Empany contenant bureau, "rectifying concern", etc. conditions—L'acquerent devant payer au. Conditions—L'acquerent devant payer au-desaus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la prepriété exigibles en l'année 1911, et devant déposer 10 0,0 avec l'encapteur au mement de l'adjudication, les loyars davant Arthuritations de l'adjudication, les loyers devant être collectée et retenne les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente, l'ots de vente aux frais de l'acquereur par tevant James Bayd Gricage, netaire.

G.G. Kronenberger, avocat pour le deman-

deur. 9 avril—9 16 28 30—mai 7 11

KING **EDWARD** HOTEL

(NOTEL DU ROI EDOUARD)

NEW YORK 1145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le veritable Cœur de New York." 350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu. TOUSILES AGR MENTS MODERNES.

Chambres seules (Rau courante), \$1.50. Chambres seules et bain, \$2.00, \$2.50 et \$3.00. Salon, Chambres à coucher et Bain, \$4.00 et plus. Salon. Deux chambres à coucher et bain \$5.00 et plus, Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre \$1.00 extra Ecrivez pour demander Livret.

🐡 PRIX SPÉCIAUK POUR L'ÉTÉ. KING EDWARD HOTEL CO.

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Boyal Hotel, Hamilton, Ont.

Danziger & Tessier | Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIALEE,
VESTE EN PARTAGE,
Au dernier et au plus heut enchérisseur.
Veure Geo. W. Racs et als. vs E. M. John-No 98,557-Cour Civile de District pour la Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 23 ms: 1911, a mid; à la Bourse das Propriétés Ponnières, 311 rue Baronne, il sera vondu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 avril 1911 et signé le 20 avril 1911 par l'Hon.

Porter Parker, juge de la susdite Cour, Divi-sion D. dana l'affaire el dessus intitulée, la propriétéen apres décente, à savo.r: Un certai lot de terre a rué dans le Pre-mier District de ostes ville, dans i flet No 226. borné par les rues du Canal. Commune, Ca-ronde et et Baronne mesurant 31 pieds, 10 peuces. 5 lignes de face à la rue Canal sur 127 pieds, 10 peuces. 5 lignes en profonde ir, ise-que,s lets commencent 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes de l'encoignure des rues Janal, et Caundelet et formant la moitié exacte d'un lot désigne originalement par le No 33 au un plan par J Tannesse, voyer, annexé à un acte de M. de Armas, ancien notaire, date du 23 novembre 1809. Ensemble avec toutes les bati-ses et amédiorations qui s'y trouvent des gnées par les Nos 806 et 810 rue du Canal. Une occasion exceptionnelle tour acquerir une des mediteures locations eur is rue du Canal et qui augmentera et valeur.

Conditions—Un ners ou plus comptant à

Conditions—Un tiers on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la baisaire a un ou a un et deux ans on à un, deux et trois ans de crédit divisée en parcelles égales en billets convenant les intérêts respectafs des co-propriétaires, se dits billets devant porter 6 pour cont d'intérêt par an de la date de l'acté de vente jusqu'au paisement payable anneellement; piedits blilets devant être garante par privilège de vendeur et hypotaeque; l'acquéreur devant assurer les jamélierations pour le montant de la perilon du crédit et de transfèrer les polices d'assurance au porteur des blilets, l'acte de vente devant contenir la clanse de non amenation et de la vente sans estimation, et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les billets seient mis entre les mains d'un avocat pour celletten, et loutes les autres clanses usuelles de securité; l'acquéreny cent d'intérêt par an de la date de l'acte de tres chanses usuelles de securité: l'acquereur devant assumer et payer an dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911, et le loyer de le terre aur ladite propriété du a la ville de la Nouvel e-Orléans, moutant au capital de hui: cent soixaute deux de lars cinquante cents (\$502 50), portant 6 pour cent par an d'intérêt payable trimestrielement et de payer 10 pour pent sur socompte du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devra recevoir au lovers qu'à partir de l'acte tres clauses usuelles de securité : l'acquerent

L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat. notaire, aux fra a de l'acquereur. 22 avr 1-22 23 30-mai 7 14 21 23

1. B. Rennyson.

devia recevoir les lovers qu'à partir de l'acte

Dans l'affaire de la Huccession de Victo Ter-ric, Cour U. rile de District, Division B. No 96,390—Conformément à un ordre à moi adresse par l'Honorable Fred D. King, jugo de la Division B. Cour Civile de District, je vendrai ce cottage simple ayant quatre cham-bres No 2630 rue Jana, sur un certain let de terie ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toute les les divise, voices, privilèges, servindes et ambiorations qui a'y trouvent et toute les les djoits, voies, privilèges, servitudes et la vantages qui papsartiennent, ou de queique façon eu dépendent situé dans le Sixieme District de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet Numé-ro 621, borné par les rues Jens, Cadix, Nad-Robertson (autrefois Breslau) et Magnolis, (autrefois Arcadis] désig é comme lot Numé-vo trois [3] et mesurant vingt-ei q pieds [25] de face à la rue Jens aut cent [100] pieds an prefendeur.

refendeur. Conditions - Un tiers on pins comptent et la balance, s'il y en a, en un orédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portio de crédit de ladite venie devant être démontrée par billets dudit sequéreur à son propre erdre et par lui endossés portant huis pour cest par an d'in'érêt de la date de l'ad-indication mans à raisent par ent par la prejudication jusqu'à palement garanti par hypo-thèque spèciale «t lien de vendeur et privilège aur la propriété vendue, ensemb e avec toutes les clauses unuelles de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1911 l'acte de vente pardevant Buss ère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et 10 010 de dépôt au noment de l'acjudication avec I. B. REEN YSON, Encanteur. 16avril—16 23 30—mai 7 14 18

Annonce Judiciaire—Interdiction de Henry Batker—No 92 756 -C C. de D. Division C. Butker—No 92 756—C. de D. Division C.—Attantion Spécu ateurs et constructeurs de Homes." Propriété de valeur commerciale et de résidence rue Broedway, ontre la rac Général Heod et la Place Ferdinand rue Audubon. (10) Dix Terranne Elevée (10) chacus 30x120 avec magnifique Cottage Simple No 285 rue Broedway, coin Général Hood, comprenant un vessibule de 8 piede, grand allon, deux chambres à coucher, salle à manger, culsine, chambre à bain, office retirée syant qu'ette sur le devant, grande galerie sur le côte et dans le foed en parfaite condition, un grand extrepêt à deux étages, avant hangars et écuries, etc.. No 245, rue Broedway. Un marché pivé, No 265, ras Broedway, coin des rues Général Hood et Ferdinand, le tout devant être vendu en bloc à l'encan coin des rues Général Hood et Ferdinand, le tout devant être vendu en bloe à l'encan JEUDI, le 11 mai 1911 à la Bourse des Pre-priètés Foncières, S11. rue Baronne, à midi, j' firirai la proprièté chaprès décrita, conformèment à un ordre à moi adressé par l'Hon, E. K. Skunner, juge de la Gour Civile de District, Division C. dans l'affaire de l'interdiction de Henry Butker. No 92,756 Cour Civile de District. Division C. Un demi ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, vu es, privilèges, servitudes et avantages qui y appastiement. vent et tous les droits, vois, privileges, ser-vitudes et avantages qui y appastiement ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Oriéans, dats d'îlet No trente-deux, de Greenville, bor-né par les rose Chestnut, maintenant Audu-bon. Ferdinand Broadway et Olivier, maintebon Ferdinand Broadway et Olivier, maintenant Général Hood, et mesurant trois cents
pieds de face à la rue Broadway sur cent
vingt pieds de profondeur, et façade eur ciacure des dites rues Olivier, maintenant Général Wood et Ferdinand,
Conditions—Un tiers ou plus comptant la
balance, s'il, y eus en un, deux et trois ans,
devant être représentée par billet ou billets
des acquéreurs, portant intélét au taux de
aent rour cent par an de la dela imenter sept pour cent par an de la date jarqu'au paiement, et devant être garantis par lien ee vendeur, devant être retenu et hypet èque apéciale devant être deunée par l'acquéreur ou les acquéreurs, l'acte de vente ou ventes devant contenir toutes les clauses nauelles de devant content toutes les clauses nauclies de sécurité l'acquéront devant sesumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjadicatiés les taxes d'Etates de vuie pour l'année 1911 et les frais de l'acte on des sotes de vente, pardevant Alphons J. Cuseo notaire, et les actes de cala enregistrés et déposer 10 pour cest au moment de l'adjadicarion avec L. B. RENNYSON, Encanteur.

AVIS DE SUCCESSIONS.

G. G. Kronenb rger, avocat. Fay- 916 23 30-mai 7 11,

Succession de Auguste Tournemire OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroisse d'Orisans — No 96.121 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présent dans les dix jours qui sulvront la présente notification les raisons (s'ils en ent ou veuvent en cyoir) pour lesqueiles le compte final présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approu vé et hemologué et les foncs distribués conformément audit compte Par ordre de la Teur. THOMAS CONNELL, Greffier—C. C. Friedrichs, avocat 25 avril—25 29—mai 4

Succession de Thomas Ramsey. OUR CIVILE DE DISTRIT pour la parcisse d'Oriéana, Es 96,550 - Division E - Avis est par le présent donné aux gréanciers de cette successéen et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les disjours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir pour le peuvelle de compte final pour le pour le peuvelle de compte final pour le pour le peuvelle de le compte final pour le pour le peuvelle de le compte final peuvelle de le compte de l i tification, les raisons (a'ils en oat ou penvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette auccession ne seran pas approuvé et homologué et les fonds diestribués conformément audit compte. Par ordre de la Cont. — THOMAS UONNELL. 25 avril—25 29—mai 4

Succession de Alexander H. Webser, COURCIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orisens. — No 96 217 — Division A. — Avis est par le présent denné aux créanolers de oette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou penvent en avoir), pour lesquelles le compte unal présenté par J. P. Oordill, administra sur de cette succession, ne serait pas approuvé et homelogné et les fonds distribués conférmément audit compte. Per ordre de la Oour. THOMAS CONMELL, Greffier.—C.C. Friedrichs avocat.

25 avri!—15 29—mai 4 Auccession de Alexander II. Webster

ANNONCE JUDICIAIRE, MEUBLES DE MENAGE.

DAR KERNAGHAN & CORDILL-W. A Esrashan, encanteur, Burasa No 389 rue Carondelet-MARDI. 9 mai 1911, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vettu d'un arrêt daté du 20 avril 1911, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Parolese d'Orléans, Division A. dans la Augusta de Marchand de Mar Suc e-sion de Mme Cherlotte E. Reed, No 96 564, ser les lieux No 920 rue Harmonis entre les rues Laurel et ¡Constance, les effets ci-après : Articles de ménage comprenant membles de

salon, de chambre à couerer, de salle à manger et de cuisine, se'on un inventuire enregistré dans la smedite Cour. Conditions—Comptant. 27 av=27 30-mai 7 9

ANNOYOR JUDICIAIRE Propriété excellente pour placement en une résidence dou-

Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoigoure de la rue Foucher. Succession de Mile Elizabeth Ann Pleasants.

ble en bois à deux étages

No 95,927—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Paroisse d'Orisans

DAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A.

Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339
rue Carondelet.

JEUDI le 25 mai 1911 à midi, il sera
vendu à l'enchère publique, à la Bourse
des Fropriètés Foncières, No 311 rue Baron
ne, en vertu d'un ordre daté du 18 avril
1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de
la susdite Cour. Division C. dans l'affaire cidessus intitulée, la propriété ci-après décrite,
à savoir.

La magnifique résidence double en bois à denx étages. Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue fou her, contenant ves, t'buies. 9 chambres, chambre à bain de chaque côté, le terrain est désigné comme une certaine partion de terre, avec toutes les bâtis. sea et améliorations qui s'y trouvent droits, voice, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Bixième District de cette ville, dans l'ilet borné uar les rues Prytanée, Foncher, Aline et l'avenue St-Charies. Ladite cher, Aline et l'avenue St-Charies. Ladite tortion de terre cet désignée comme mercear. No un sur un devis d'ûment certifié par W. I. Hodge'n encanteur. anneré à un acte passé pardevent J. C. Wenck notaire le 9 janvier 1895 d'après lequel devis ledit los forme le cuin des rues Prytanée et Poucher et meaure soixante deux Prytanée et Foucher et meaure soixante deux piede eix poucea de face à la rue Prytanée, la même largeur dans le fond sur soixante-trois piede dix pouces de profondeur entre lignes parailèles et face a la rue Feucher, ladité portion de terre est une partie d'une plus grande portion de terre (c.m., poet et Huit), acquis originairement par Joseph Fabacher de B. Pico, le 5 avril 1890. Un placement de mérite qui paiera très bien pour le montant investi.

Conditions—Un tiers on plus comptant à l'option des acquérents, la baiance, s'il ven a

Conditions—Un tiers on plus comptant à l'option des acquéreurs, la baian e, s'il y en a en un et deux ans de crédit pour billets s,écis ement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour sent par an d'intéret de la date de l'adjudication jusqu'au alement fins. L'acte de vente devant contenir toutes les c'auses usuelles et coutumères de sécurité. L'acquéreur devant assumar les taxes dère et exgibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adj dication. Les toyers devant appartenir à l'acquéreur du jour de la signature de l'acte de vente, Dis pour ce at la signature de l'acte de vente. Dir pour ce at comptant requis au moment de la vente, l'acce de vente et ertificats aux frais de l'acqué eur pardevant J. J. Woulfe, notaire. 23 avril — 23 30—mai 7 14 21 25

ARRODOS JUDICIAIRE. "HOME" DESIRABLE En une Résidence Simple à Deux

Etages, ayant grand terrain. No 920 rue Harmony, dans un bon voisinage, No 96,564—Cour Civile de District, paroisse d'Orieans.

A. Kernaghan, Encasteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 25 mai 1911, a m'di, à la Bourse des Propriétés Fonapil, a m'ul, a la Bourse des Propriètes Fon-cières no 311 rue Baroune, il sera vendu à l'en-chère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 avril 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, iuge de la au--fite Cour. Division A, dans l'affaire oi-dessus intitulée, la propriète ci-après de-

ci-desens ictitulée, la propriété ci-après de-crite à savoir—
La bonne résidence en bois simple à deux étages, No 920 rue Harmony, retirée de la basquette et contenant galerie, 8 chambres, etc. Le lot de terre est s'tué dans le Quatriè-me District dans l'ilet borné par les rues Har-mony, Plessante Laurel et Constance, ledit lot mesurant cinquante quatre piede et huit poures de fece à la rue Harmosy sur cont elect niada de profen sur. poures de fece à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profon sur.
Conditions—Une motité ou plus comptant, à l'op ion de l'acquereur, la belance, s'll y en a, devant être représentée pr p bilete de l'ac-quereur, pour montants égaux, psyables un st deux ans après date, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjutication, devant être garantis par lien de vendeur, et hypothé aire, et toutes iss clauses muelles de sécurié, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 andes-ses et en plus du prix de l'adjudication. L'ac-te de veute au trais de l'acquéreur pardevant

te de vente au frais de l'acquéreur pardevant Lewis R. Graham, notaire; dix pour cent du prix de l'adjudication devant été payé à l'en-cantesr à 1 mouent de l'adjudication. Dans un bon voisionage, près des lignes des chare et autres c nvenances.

Buck, Waishe & Buck, avecats.
23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRÉ. JOLI COTTAGE DOUBLE. Nos 3101-3103 rue Ste-Anne, Coin Salcedo.

Succession de François Barbarin. No 96,098 — Cour Civile de Diatriot pour la parolace d'Orléans.

DAR KERNAGHAN, & CORDILL W. A. Kornaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI. le 4 mai 1911, à midi, à la Baurae des Propriétés Foncières, ho 311 rue Barcaus, il sera vendu à l'enchère publique, ess vertud un ordre daté du 31 mars 1911, de l'Honorab e Porter Parker, iuge de la suedité Cour. Division D, dans l'affaire ci-dessus initiniée la propriété d'après décrits, à savoir — Division D, dane l'affaire ci-dessus intituiée in propriété disprés décrits, à savoir—
Le joli cottage double en bois Nos 3101
3103 rue Ste Anne, encoignure Salcede, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté. bâti sur un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues c'te-Anne Salcede, Dumaine et Lepes: coanu comme l'ilet No 414, et désigné comme lot No 16, cormant l'enchignure des rues Ste Anne et Salcede, et mesurant 29 pieds et à pouce de face à la rue 8 te Anne ann Lopez coanu comme l'liet No 414, et désigné comme let No 16, cormant l'enclignure des rues Ste Anne et Salcedo, et mesurant 29 pieds et l'puce de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur nitre liguee parallèles, d'après un pian dressé par J. F. Brann, architecte, le 12 juin 1885, un devis duquei est aunexé pour tréfére nes à un acre pardevant A. S. Beck, notaire, le 7 mai 1887. Dans un hes housements de l'accident de l'entre de la la comme de la co vant A S Seck, notaire, le 7 mai 1887. Dans un bon botsinage et près des lignes de chars. Conditions—comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-lessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigiètes en 1810 et 1811. Dix pour cent comptant require : u moment de la vente. L'acte de vente pau vant R. M. Stafford, notaire, aux fruis de l'acquéreur

ARMORCE JUDIOLAIRE. Vente en partage de Quatre Beaux Terrains.

C. C. Friedrichs, avocat.

2 avril—2 9 16 23 30— mai 4

DAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan, Encantent— Bureau Ne. 339 rue Carondelet — JEUDI le 4 mai. 1911, à midi, à la Bourse des Propisétés Foucières. No 311 rue Baronne, il ser à vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mars. 1911, et signé le 21 mars. 1911 par l'Hon. E. K. Pkinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divusion C, dans l'affaire de Bell serus Bonachi et als, versos Marie Botassi et al. No 96,248, la propriété ci-après décrite, à savoir—

et al. No 96,248, la propriété di-aprée décrite, à savoir—
Quatre certains lots de terre vacants dans l'illet No 872, dans le Troisième District de la Nouvelle Oriéans, borné par les rues St.Ferdinand, N. Roman, Port et N. E. Prieur, désigné sar les lettres W. X. Y et Z sur un plan de C. Unosa Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mars 1909; lesquels dits lots sont contigus et meaurant chaoun strente déux pleda neuf pouces de face à la rue St-Penlinand sur comt écente-st-un piede eix soux pieca neur pouces de rate à la rue si-Ferdinand aur coast troute-st-un piece eix pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et paralièles. Le ot W étant le pins près du coin de la rue N. Romam et étant à une distance de 195 pieda dudit c in. Dans un vois page qui s'améliore.

Cauditions-Comptent; l'a quéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 an deseus et en plus du urtx de l'adindication blix pour cent comptant requis as momest de la vente. L'acte de vente pardevant Charles Bohnsidau, sotsire, aux frais de l'acquéreur. 2 avril—2 9 16 23 30—mai 6

VENTES A L'ENGAN

Albert Paul.

ANNOHUR JUDICIAIRE La Grande Résidence Désirable et Commode en Bois à Deux Etages,

1713 Rue Bourgogne, près Kerlerec. STCCESSION DE HENRY CHIAPELLA. DAB ALBERT PAUL Rocasser

Bureau No 311 rue Baronne (2ème étage —JEUDI le 25 mai 1911, à midi, à la
Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue
Baronne se cette villa, an vertu d'un oide de
l'Hon. Poiter Parker, juge de la Cour Civile
d- District, pour la paroisse d'Oriéans. Divi
sion D daté du 19 avril 1911, pour le compte
de la auccession de Henry Chiapella, dossier
No 96 540 il sera vendu à l'enchère publique a savoir:

1º Une certaine pertiou de terre, emsemoio avec toutes les bâtisses, etc. située dans le Troisième District de la Nouvelle U leans. No 267, borné par les rues Bonrgogne. N. Remparts, S' Antoine et Kerierec. Ledit No 267, borné par les rues Bonrgogas N. Remparts, S. Antoine et Kerierec. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lette. B. et est situé dans le lot commédiatement en arrière du lot. C'et a use distance de 82 pieds 10 pouces de la ligne de la rue Bourgogne, et mesurant, an mesure américaine, 24 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant du lot. C. 45 pieds 6 pouces de profes per aux par le presentant par la commentant du lot. C. 45 pieds 6 pouces de profes peus aux par la commentant de la reseau par la commentant de la commentant de la reseau par la commentant de la commenta pieta 6 porces de profonteur sur une l'ene le une largeur de 24 pleda 8 pouces dans le

fond.

2º Un certain morceau de terre, snaemble avec tentes les batisses et amélierations qui s'y trouvent, situé dans le Trois eme District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le Nu 267, borné par les rues Bourgogne. N. Rem ar , St. Antoine et Kurierec ledit lot est d'agné par la lettre A et meeure sur une iligne cassée 13 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Bourgogne. 127 pieds 10 peaces et 5 lignes de profondeur au une ligne parai, iéle à la rue St. Antoine eur le cété le plue près de la dernière roe, 129 pieds 10 peaces et 4 lignes de profondeur au une ligne le plus près de la dernière roe, 129 pieds 10 peaces et 4 lignes de profondeur au une ligne le plus près de la rue Ker-erec et d'une la geur dans le fond aur une ligne sessée de 103 piefs 11 pouces et 7 ignes. Etant la même propriété acquise par le défant Henry Chiapela de la American Homestead Co. d'après un acts pardevan Marcel Ducros, daté lu 29 pius 1889 entegistré livre 129, fo.lo 940 Les améliorations (comprenant une grande et superbe résigence en bois à deux étages splendidement sub-liviasée, désigné par le naméro municipal 1713 rue Bourgosne, contenaus saien double, «westbule, bib lothé que, saile à mangre office, cuisine, tres grandes chambres a coucher et vestibule, chambre à bain, deux chambres sur la gaierie, eau, etc. bà. isse en bois dans le foud de la cour, ayant Un certain morceau de terre, ensemble à bain, deux chambres sur la gaierie, chambre bà.isse en bois dans le foud de la cour, ayant plusieurs arbres de différents genr.s. voisingge convenable, piès des lignes des chara, mar-Conditions—Comptant l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles I De-nochaud, notaire, l'acquéreur devant assume les taxes dues et exignètes en 1911, au desaus et en plus du prix de l'adju-lication L'acquéreur devant deposer 10 0,0 du prix dischat an moment de l'adjudication W. J. Waguespack avorat 23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, Division D-No 95,987. Succession de Joseph P. Cammack Jo i Cottage Double, Nos 2937-

AR KERNAGHAN & CORDILL. W. 914 rue Gravier-Il sers vendu en vertu de et conformément à un ordre signé du 12ème jour d'avril 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Uivile de Districs, paroisse d'Oriéans, Division D, dans l'affaire ci-deasus

d'Orieans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—
Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Oriéans. 4821. gue comme lot No 15 dans l'îlet No 2, borné par l'avenue Louisians, les rues Sud Robertson, Detachaise et Magnella, sur un plan par Frank R. Waddill, jugénieur civil, daté di 12 avril 1906 une copie photographies de cala est annexée à un aute passé le 27 juin 1907 pardevant France. annexée à un arte passé le 27 juin 1907 parde-vant Forgus Kernan, notaire, d'aprée lequel ledit lot meeurant 32 1 2 2 4 1 2 1 au Magnolia, eur une profondeur de 99 6 2 1 2 1 au l'autre côté le div aant du lot 17 87 6 2 en profon-deur sur la ligne de cêté le divisaat du lot No 15, et 30 10 2 et 6 2 au largeur dans le food, sur une ligne oblique. Un certain lot da terre, etc., situé dans le Bixième District de cette ville, dans l'Het 670, désigne comme lot N 1, borne par les rues Berlin, Milan, Claiborne et Willow, sur un devis d'arpeutage dressé par D. M. Brosnan, député voyer de ville, et sur un devis d'ardevis d'arpentage dressé par D. M. Broenan, député voyer de ville, et sur un devis d'arpentage dres é par Frank H. Waddill ingénieur civil et voyer, daté du 23 septembre 1905, annevé à un acte de vente, d'apràs lequal devis ledit lot formant le com des rues Berlin et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Beslin sur 120 pieds de profondant autre litres paralles personnes. deur entre tignes paralièles et face à la rue Cia.borne. Comptant: l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1911, au desus et en plus du prix d'achat et de payer pour l'acte de vant pardevant E. M. bissiond. notsire, et dépassar de Biafford, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjadication

FREED & Co., Encanteur. 16 av-16 23 30-mai 7 14 17

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Sans limite ou réserve. No 2212-16 Avanue Tulane.

Grande résidence double à denx étages, contenant huit chambres de chaque côte, ayant grand terrain, écurie, hangare, bâti ses dans le fond, etc., contigués Mme Mary Cullen, épouse de Marsh Hemstreet va Muse Celeste Deichmann, veuve de Dennie Cullen. No 95.690. Geur Civile de District poir a maroisse d'Orisane, Divison A. Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey. Encanteur. Bursau 341 rae Carondelet, le 16 Mai 1911, à midi, a la Bourse des Propriétée Foncières, cetts ville, 311 rae Baronse, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordré lu ut rendu en Cour ouverte. i encaere publique, en vertu de et conformé-ment à un ordré la ut rendu en Cour ouverte, le Quatrième jour d'avril 1911 et signé le 10me jour d'avril 1911 par T. C. W. Ellis juge de la suedite Cour, Divison A., dans l'af-fatre el-dessus intitulée et numérotée et à mol

adrese, à savoir:

Deux certains lots de terre, situé: dans le Pramier District de la ville de la Nouvele-Orléass, dans l'ilet No 45, lesquele sont des par les rues Commune, Gravier, Gaivez et Miro. Lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, et mesurent checun trente-trois pieds un nouve de face à la rue Commune. Mire. Leadits lots sont designés par les Nos 19 et 20, et meatrent chacun trente trois pieds un pouce de face à la rue Commune (majarenant aveaue Tu'ane) aur 120 pieds de (maintenant aveaue Nujace) aut 120 pieds de prof ndeur, ensemble avec soutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et payer non l'acte de lances paraderent. pour l'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adu lication avec KAMHEY & DANZIGER.

Flynn & Dimitry, avocate pour le deman Féliz J. Dreyfus, avecat pour le défendeur 14 avril—14 16 23 30—mai 7 14 16



Scientific Hmerican. handsomely illustrated weekly. Largest digion of any scientific journal. Terms.: ic: four morths, \$1. Soid by all newsdeed TINN & CO. 36 1 Brow iway. New Y (

VENTES A L'ENCAN.

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE SUCCESSION DE HORTENSE HONORE. Cottages Simples et Doubles Améliorés du Troisième District et Tombe dans la Cimetière St-Louis.

A l'Encan, Bourse des Propriétés Foucières, 311 rue Baronne. JEUDI, 4.E 25 MAI, A MIDI. Vente par Willard & Eiseman, Meyer Eiseman, Encanteur.

1. Un certain lot de terre, avec toutes les amélio ations qui s'y trouvent et tons les dr he, voies privilèges, servisuées et dépendance y appartenant o, de quelque fiçon en dépendant, sithé dans le Troisième District de cette v lle, dans l'i et No 915, bovné par les rues Johnson, Prieur, Marrany et Mandevi lé, lequel int est désigné par la lettre A sur un devis d'Edgar Pillé vover, et meeurant trente pieds de fasse à la rue Johnson sur cent soi xante pieds de profondeur, entre li mes égales et parallèles, et est à une distance de cent eus, pieds deux pouces et se tilgues de la rue Marigey.

Les améliorations sur le ci-issus compresant le cettage simple No 2256 rue Johnson.

Les améliorations sur le ci-lessus comprenant le cettage simple No 2256 rue Johnson.

Contenant deux chambres et cuisine.

2. Deux certai s lots de terre ansemble
avec tous les droits, voise, privilègue, servitr.
d. set dépendances y appartenant en de que,
que façon en dependant, situés dans le Troisième District de sette ville, dans le Itoisième District de sette ville, dans le Itoisième District de sette ville, dans le Itoisième District de sette ville, dans le Itoiseul. Mandaville, Joséphine (ou Prieu') et
Marigny, désignés comme le a un
et deux, sur un devis de Régar Pillé,
voyer, daté du 6 janvier 1894, lequel d't
jot No à commance à une distance de
quatre ving fesse pieds du coin des rues
Johnson et Mandeville, et le, it lo-§ No 2, com
mer que à une distance de con quarante et
un pieds, deux ponces et aept lignes du con
des rues Célestinej(eu Johnson) et Marigny
Les diris lois de terre sont contigus et mesurent comme suit: le: No un mesure quarante
six pieds, eix pouces et quaire lignes de face
à la rue John-on- sur une profondeur de cent
soixante six pieds sur la ligne du côté le div.
sant du lot No 2, at une première procondens de cont pouces et sept lignes que cent
de la reiretiquat, il mesure quavorze piede,
aix pouces et sept lignessur une ligne paraléie avec la rue Johnson, et une deuxième profondeur de soixante pieds à la 1 gne du fond,
au l'aquelle i mesure treute pieds, onne confondeur de soixante piede à la l'ans du fond our isquelle i mesure trente pieda, onze con-ces et cinq dignes. et ledit lot No deux mesure trente p'eds de face à la rue Johnson sur une profondeur de cent soixante six pieds de pro-fondeur cutte-lignes parallèles. Les amélierations c'-lessus comprennent le cottage double 2258 60 rus Johnson et 2262.

Vente par Willard & Eiseman, Meyer Eiseman, Encanteur.

IN vestu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skir in ner juge de la Con Civile de District. Division C. signé du 5 avril 1911 et d'un ordre aupplementaire signé du 10 avril 1911. d'ans l'affaire de la succession de Hortense Honore Cour C vite de District, No S8 402. Dous offritons en vente à la Bourse des Propisées Foncières 311 rue Baronne, JEUDI. le 25 maj à m'il; la propriété foncière diaprès décrite, à savoir:

1. Un certain loi de terre, avec toutes les amélio ations qui s'y trouvest et tous les amélios ations qui s'exprés de la constitue de la

6. Un ce-tain lot de terre simé dans le a. Un co-tain lot de terre siiné dans le Troisième Detrict de cette ville dans i iet N : 500, borné par les rues Urquhart Bagateile. Union et Villeré, étant une parie de 101 N : 25d de l'illet No 28 d'epres un planduf fai bourg Marigny dressé par Jiseph L. Philé, voyer, le 10 novembre 1809, leque dit tot de terre meanrant, en mèsure française viagicing piede de face à la rue Urquhart air une profondeur de cent ciaquante piede, corné est un cé é par le : lore Nos 261, 262 et partie du lot No 264, ensemble avec toutes les hâties es et amélierations qui e'y trouvent, et tous es droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en de que que façon un dependant.

Les amélierations comprenant un corrage simple 1918, rue Urquhart, contenant deta chambres et cuis.ne.

5. Use tombe dans le cimetière S:-Lezis
ra- du Bassiz, entre les rues St.Louis et

Conti.

Conditions—Un tiere on plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de un ac ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de cette vente devant étre démontrée par billets de l'acquéreur à son propre erdre et par lui endoasée portant 7 pour cest d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'an paisment, garantse par hypothèque spéciale et llen de vendeur et privilège quaed la propriété sers vendue avec le paci de non slienaudo, et toutes les clauses usue le de sécurité et 10 pour cest d'hopor aires d'accesaren cas de procès. L'acquéreur devant payer an de sons et en plus d'a montant de son enchère toutes les travas air la propriété dues et exigibles en l'an 19-1 et les actes de vente qui doivent être passée pardevant Wilham Ardill, notaire public, au ci tous certificais. Un dépôt de dix pour cost 10 0;0 au moment de l'achat avec l'encanteur.

WILLARD & EISEMAN.

632 un Gravier.

David Sessier, avocat pour l'exécuteur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25 Conditions—Un tiere ou plus comptant, la

J. L. Onorato.

ANNORUS JUDICIAIRE.

Me 96,122-Ceur Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

SUCCESSION DE THOMAS FINEGAN. EN vertu d'un ordre de l'Honorabie la Cour

Joi Cottage Double, Nos 2937.

39 rue Berlin,
Cottage Simple à deux étages, 4224
rue Claiborne, coin Berlin.
Un Terrain, rue Magnolia, entre l'avenue Louisiana et Delachaise.

A l'Encan, MERGREDI, le 17 Mai 1911, à midi, à la Bourse des Procriètes Foncières, No 311 rue
Baronna, la proprièté foncière di sprès de l'Encanteur. A la Bourse d'Eread,
Contrate de l'Honerab e la Courcivil de Bastier publique, Jeung 12 project de l'Honerab e la Courcivil de Bastier project de l'Honerab e la Courcivil de Bastier publique, Jeung 12 project de l'Honerab e la Courcivil de Bastier publique, Jeung 12 project de l'Honerab e la Courcivil de Bastier pour la Parcise d'Oriéans, Division E pour la Parcise d'Oriéans, d'Augustier publique de l'Honerab e la Courcivil de Bastier pour la Parcise d'Oriéans, d'Augustier publique de l'Honerab e la Courcivil de District pour la Parcise d'Oriéans, d'Augustier publique de l'Honerab e la Courcivil de District pour la Parcise d'Oriéans, division E pour la Parcise d'Oriéans, division E pour la Parcise d'Oriéans, d'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e l'Encan, d'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e la Courcivil de District pour la Parcise d'Oriéans, d'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e l'Honerab e l'Encan, d'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e l'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e l'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e l'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e l'Augustier No 96, 122, ledit ordre daté et l'Honerab e l'Augustier No tronvent, et tous les droits, passage, privièges, servitudes et arantages y appartenant
ou de que jayon en dépendant, stiué dans
le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orièma, dans l'étendre suiref lis connne
comme le "Brooklyn Warshones Company
Property," désigné comme let numéro deux
de l'ilet numéro cent vingt-neuf, borné par
l'avenue Opeiousas (autrafols rue Market),
l'avenue Sidell (autrefois rue Jacksou) et les
avenues Atlantaque et Pacifique, mesurant
vingt-sept pieds, cinq pouces de face à l'avenue Opeiousas (autrefois rue Market) sur une
prefondeur de cent vingt nieds. Les améliorue Opelousse (autrefois rus Market) sur une profondeur de cent vingt pieds. Les amélio-rations portent le numéro municipal 1027 avenue Opelousse et consistent d'une bâtisse en pois à un étage, contenant trois chambres

Deuxième — Un certain lot de terre, avec tontes les hâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servituées et avantages y appartee ant ou de quelque fages en dépendant, eitné dans le Cinquième District de outs ville de la Nonvaire. Orleans, désigné comme let numéro onte, de l'ilet numéro cent quarante-six, borné par l'avanue, Siidell, lautratois que Jackes la vece l'avenue Stidell (autrefols roe Jacksen), la rue : Homer, les avenues Elmira et Belleville (autrefols Chestaut) sur un plan droesé par Arthur De Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé peur référence en l'etude du WH. Beymour, notaire en cette villa, ledit lot mesurant treate pieds de face à la rue Homer sur cent vingt-huit pieds d'x ponces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesura américaine. Les améliorations portant le numéro municipal 816 rue Homer et consistant d'une bâtisse en bois à un étage contonant deux chambres et cuisine. l'avenue Stidell (autrefola rue Jacksen), la rue

Trojaième - Une certaine portion de terre Troisieme — Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviè-ges, servitudes et avanta es y appartenant ou de quelque façon su dépendant, stué dans le Oinquième District de la ville de la Nouvelle-Uniqueme District de la ville de la Nouvelle Oriéans, dans l'ilet numéro cent vingt et un comp etant en l'avenue Opeleusas (autrefois rue Market), l'avenue Siidell, (autrefois rue Jackeon), River, (autrefois Jefferson), et l'avenue Brooklyn, (autrefois rue Madison), une surant quatre vingts pieds, six pencés et deux lignes de face à l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison), une surant quatre proposition de l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) autre n'est quatre pieds est lignes de fuce à l'avenue Brooklyn (autrefois que Madisco) sur c'in vingt quatre piede, sept pouces de face et profonder à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur inconnus sur le côté opposé vers l'avenue Biddell (autrefois rue Jacksom, le divisant de la propiété veodue par J. H. Finnegan à Mossibilité (autrefois rue Jacksom), le divisant de la propiété veodue par J. H. Finnegan à Mossibilité (autrefois rue Jacksom), le divisant de l'autrefois rue Jacksom), les dites consultant de trois maisonagiosèles, Nos 701-03 avenue Brooklyn et 709 11 avenue Brooklyn et 709 11 conteaant trois sine de chambres et cui sine de chambres et cui la caracteristic de chambres et cui les de chambres et

chambres et cutsine de chaque cô:é.

Quatrième-Un certain lot de terre avec touses les améliorations et bâtisess qui s'y trouvert, et tous les droite, voies, privilèges, auvitudes, avantages et dépendances qui y appartienent ou de quelque façon en dépendent, aitué dans le Unquième District de cette ville, aur la rive droite du fieuve Mississippi, désigné comme let numéro Cinq de l'ilet numéro Vingt-trois, autrefois l'ilet numéro Vingt-trois, autrefois l'ilet numéro de l'ilet numéro d'ilet numéro de l'ilet numéro de l'ilet numéro de l'ilet numéro d'ilet numéro d'ilet numéro de l'ilet numéro d'ilet numéro de l'ilet numéro d'ilet numéro d l'ilet numéro Vingt-trois, autrefois l'ilet numéro Six, borné par les rurs Patterson, Lavergne, Verret et Delaronde, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rus Patterson sur ent trois pieds nenf pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot numéro Quatre et cent trois pieds, neuf souces en profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro Six, les améliorations portent la numéro mu journes 432-25. Avenue et tous les droiss, passages, privilèges, ser-vituder, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépan-dent, situé dans le Unquième District (an-trefels Algar, de cette ville de la Nouvella-Urléans da si'illet borné par les rues Belle-ville (autrefols Chestaut). Valiette (autrefols la rue Gosselin) l'avenue Peltoan (autrefols la rue Peter) et la rue Alix, désigné comme lot autrefols de l'un avante de l'autrefols la rue Peisri et la rue Alix. désigné comme lot numéro dix, de l'ilet numéro 33 currefois l'ilet numéro dix, de l'ilet numéro 33 currefois rue piede de fece à la rue Belleville, (autrefois rue Chestmot) sur une profondeur de cent vingt piede antre lignes parallèles, meanre américaine. Les amélierations portent les numéros municipaux 339-41 nm. Belleville et consistant d'une maison double contenant aix chambres, chambre à bain et bátisses dans le foud de chaque côté.

Conditions—Comptant. Lacquéreur devra assumer les taxes de 1911, les frais des certificats et les frais de l'acts de vente pardevant Willim J Bennessey, notaire, Les loyers réservés au v-ndeur jusqu'au passage de l'acts

reservés an v-ndeur jusqu'au passage de l'acte de vente et la vente aujette aux baux existant. Un dépôt de 10 pour cent came intérêt du orix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

Laouorato. Agent de Propriétée Fondères, D10 res Gravier. 16 avril—16 23 \$0-mai 7 14 18

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE

Patrick J. Ryan et de Adnie Hyan, son éponse.

No 94,523-Cour Civi'e de District

Jeudi, 4 Mai 1911,

Sur les lieux No 909, rue Huitième,

A II heures a. m.

En vertu d'un ordre de l'Honorgh'e la Cear Civile de Distriot, je vendrai ses viñsts ma si-liers de ladite auccession consistant de maio-bles de maison, un boi cheval et wagus, u'ables de maison, un bo 1 chevas près l'inventaire enregistre. Cenditions—Comptant GEO. ST-PAUL, Encantear.

Morgan-Jacobs,inc-

ANNONCE JUDICIAIRE. Cinq Terrains de Valent Dans le Troisième District.

RUE LOUISA. Entre Ciaiborne et Derbigny. Cottage Simple rue Louisa 1622. Raymond Williams of al. vs. Mme Ray for McNair.
No 96,483—Division D—Cour Civile de District.

MARDI, 23 MAI, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 312

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

In VERTU de st conformément à un erdre de l'Honorab e Porter Parker, jugé de la Cour Civile de District. Division C, daté et signé du 20 avril 1911. et adresse à MOR. GAN-JACOBS INC. S. L. Jacobs. Enseanteur, Bureau No 331 rue Carontriet, je veature à l'enchère publique la propriété ci-aprés décrité, à savoir—

Six ocrtaine loit de terre, avec amélierations, dans l'ilet No 30, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Ciouet, Louisa, Claiborne (autrefois 81. Avide) et Derbigny, [antrefois Prosper], désignés par les Numéros 9 à 14 inclusivement en un plas usar Gonzales, daié du 3 janvier 1849 et décosé comme plan No 34 eu le livre de plan No 3 en l'étude de A. Ducatel, auclen notaire cascem mesurant 30 pieds de face à la rue Louisa sur une profond ur de 115 pieds, le lot No 14 'ormant l'encoignure des rues Louisa et Derbigny.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la baisnoe, s'il y en a. en 1 ou 1 et 2 aus, roord-sentés par biliets de l'acquéreur, portant à mit pour cent d'intérêt de la date de l'aljudiontion, garantis par hypothèque spécials et dem de vendeur. L'acquéreur devant aesum et ies tates de 1911 et payer pour l'acte de vente par devant Bobert Legier, notaire, et déposer 10 pour cent sur l'aljudication avec MORGAN JACOBS INC.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 23

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de: Georgian Dancan.

spouse de Joseph D. Warburg. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Oriena, No 96.792—Division C — Attendu que Joseph D. Warberg a présenté une pétition à la Cour à l'effe d'obtenir d s lettree d'administration desse nent gouces en profondeur sur la ligne le d vi.

eant du lot numéro Six, les améliorations portant l. a numéros mu icipaux 423-25. Avenue

Général Mey-r (on la rue Patterson) et consistant d'une maison simple en bois.

Cinquièm:—La moitié d'un intérêt indivis
su un certain lot de terre avec toutes les
bâtieses et améliorations qui s'y trouvent,
et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y
annariemnant ou de quelque facon en dépend

> Succession de James J. Lewis COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Descrisse d'Oriènne—Ne 96,708.—Division B.—Attendu que Wynne G. Rogers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James J. Lewis, décâdé intestat; avis est par le présent duné à sous sous que cala peut censeruer d'avoir à déduire dans les dix jours, leuralsons pour lesqualles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cent, THOMAS OORNELL, Greffiet. — Titche & Rogers, avonat. togera, avocat. - 18 avril – 18-22-27

Succession de Robert S. Frgan. COUR CIVILE DE DISTRICT PORFIS po-roises d'Orléans—Re 91.862—Division B... Avis est par le présent denné aux créansière de cette encoession et à louise autres persounce interescess d'avoir à déduire seus les dix lours qui environt la présente notification les raisons te'ilse en est en peavent en avoirt pour lesquelles le compas final présenté par Robert B. Fagua, admin strateur de cette subjession, accernit pas approuvé et hemologué et les fonds distribués confermément audit remodes. Par erdre és le Coux. THOMAS COMMENT. D'upré à Dapré, avocats.

21 avril—21 25 30